

### 8.3.6 Taux de salaire, traitements et conditions de travail

La statistique des taux de salaire et de traitement par branche d'activité, par localité et pour l'ensemble du Canada, ainsi que de la durée de la semaine normale de travail, est établie par le ministère fédéral du Travail et publiée dans une série annuelle de bulletins intitulés *Taux de salaires, traitements et heures de travail*. Les chiffres sont fondés sur une enquête annuelle qui vise environ 32,000 établissements choisis dans presque toutes les branches d'activité, et ils portent sur la dernière période normale de paie antérieure au 1<sup>er</sup> octobre. Les taux de salaire et de traitement moyens, l'effectif, les premier et neuvième déciles, les premier et troisième quartiles ainsi que les valeurs médianes sont indiqués pour un certain nombre d'emplois dans les bureaux et les services, le travail d'entretien, le travail de journalier et certaines occupations particulières. Les concepts et méthodes employés pour produire ces statistiques sont expliqués dans les bulletins.

Le tableau 8.32 donne la moyenne des salaires et traitements au 1<sup>er</sup> octobre 1975 et 1976. Les taux de salaire horaires et hebdomadaires sont indiqués pour 19 professions; les traitements des hommes et des femmes occupant divers emplois de bureau sont présentés séparément.

Le tableau 8.21 fournit des données sommaires sur les conditions de travail des employés de bureau et des employés hors des bureaux dans les industries manufacturières et dans l'ensemble des branches d'activité pour les années 1975 et 1976. Les pourcentages indiquent les proportions que chacune des deux catégories d'employés des établissements déclarant sous certaines rubriques représentent par rapport au nombre total de ces travailleurs dans tous les établissements enquêtés; ils ne correspondent pas nécessairement aux proportions de travailleurs effectivement prises en compte aux diverses rubriques.

## 8.4 Régimes de pensions

D'après la banque de données sur les pensions de Statistique Canada le nombre d'adhérents aux régimes de pensions privés au Canada a atteint le chiffre sans précédent de 3.9 millions au début de 1976, soit une augmentation considérable par rapport à 1974 (3.4 millions). Cette progression est particulièrement significative du fait qu'elle s'est produite pendant une période où le nombre de régimes de pensions a légèrement diminué, passant de 15,853 en 1974 à 15,625 en 1976.

Les 3.9 millions d'adhérents représentaient près de 46% des salariés. Étaient exclus les travailleurs familiaux non rémunérés, les chômeurs et les travailleurs indépendants qui, par définition, n'ont pas accès aux régimes de pensions parrainés par les employeurs.

Il existait des régimes de pensions dans presque toutes les branches d'activité économique, mais le champ d'application variait énormément. C'est dans l'administration publique et la défense qu'il était le plus étendu, couvrant la presque totalité des travailleurs. Dans le secteur privé, le champ d'application le plus étendu se retrouvait dans l'industrie minière, où 72% des travailleurs participaient à un régime de pensions. Dans les transports et les communications près de la moitié des travailleurs étaient couverts, et les industries manufacturières suivaient de près avec plus de 48%.

Sur les 15,625 régimes de pensions qui existaient au Canada au début de 1976, 11,258 étaient financés par des compagnies d'assurances, mais celles-ci ne couvraient que 13% des 3.9 millions d'adhérents. Les petits régimes étaient le plus souvent financés par des compagnies d'assurances, mais les grands régimes étaient pour la plupart financés par des caisses de fiducie. Le quart seulement des régimes étaient financés par des caisses de fiducie, mais ils couvraient les deux tiers des adhérents, soit 2.6 millions de personnes. Les régimes les plus étendus étaient ceux des fonctionnaires des administrations fédérales et provinciales, où les cotisations étaient versées au Fonds du revenu consolidé du gouvernement et non détenues sous forme d'argent liquide ou de valeurs mobilières. Ces régimes n'étaient qu'au nombre de 21, mais ils couvraient 656,000 personnes.

Les cotisations des employeurs et des salariés s'élevaient à près de \$4.6 milliards en 1975, soit un montant record qui représentait presque trois fois le montant versé cinq